

Service des finances

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec JOL 2L0 Tél. : 450 454-3993 Fax : 450 454-7978

www.saint-remi.ca

AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle général de perception des taxes pour l'année 2022 (Article 503 LCV)

Avis public est donné par la soussignée à tous les contribuables de la Ville que :

- le rôle général de perception des taxes municipales pour l'année 2022, a été déposé au bureau de la directrice du Service des finances et trésorière de la Ville le 3 février 2022;
- il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans les délais requis par la loi et ceux-ci seront payables en tout ou en partie selon ce qui est prévu au règlement numéro V711-2022-00 décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année financière 2022

Tout contribuable qui n'aurait pas reçu son compte de taxes est prié de se présenter à la mairie, sur rendezvous seulement, où une copie de ce document lui sera remise.

Donné à Saint-Rémi, ce 4 février 2022

Stéphanie Yelle, Directrice du Service des finances et trésorière